

Nom du produit: TEGO® Dispers 656

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) Article 31, Annexe II et ses modifications

RUBRIQUE 1 — Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit:
TEGO® Dispers 656

Désignation chimique:
Polyetherphosphate

**N° d'enregistrement
REACH** -

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées: Utilisation industrielle

Usages déconseillés: Aucuns connus.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société : Evonik Operations GmbH
Rellinghauser Str. 1-11
45128 Essen
Germany

Téléphone : +49 201 173 01

Télécopie : +49 201 173 3000

E-mail : productsafety-cs@evonik.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Urgence santé 24 h/24 : +49 2365 49 2232
+49 2365 49 4423 (Fax)

RUBRIQUE 2 — Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Le produit n'a pas été classé comme dangereux selon la législation en vigueur.

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 et ses amendements.

Non classé

2.2 Éléments d'étiquetage Non applicable

Nom du produit: TEGO® Dispers 656

2.3 Autres dangers

Aucuns connus.

Propriétés perturbant le système endocrinien-Toxicité

La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Propriétés perturbant le système endocrinien-Écotoxicité

La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

RUBRIQUE 3 — Composition/informations sur les composants

Désignation chimique:

Polyetherphosphate

3.1 Substances

N° d'enregistrement

-

REACH:

| Désignation chimique | Concentration | N° CAS | N°CE | N° d'enregistrement REACH | facteurs M: | Notes |
|----------------------|---------------|-----------|-----------|---------------------------|--------------------------------|-------|
| acide phosphorique | 5 - <10% | 7664-38-2 | 231-633-2 | 01-2119485924-24; | Aucune information disponible. | # |

* Toutes les concentrations sont exprimées en pourcentage pondéral sauf si le composant est un gaz. Les concentrations de gaz sont exprimées en pourcentage volumique.

Cette substance est soumise des limites d'exposition sur le lieu de travail.

Cette substance est répertoriée comme SVHC.

Classification

| Désignation chimique | Classification | Notes |
|----------------------|---|--------|
| acide phosphorique | Classification: Met. Corr.: 1: H290; Acute Tox.: 4: H302; Skin Corr.: 1B: H314; Eye Dam.: 1: H318; Informations supplémentaires de l'étiquette: Aucuns connus. Limite de concentration spécifique : Irritation oculaire Catégorie 2, 10 - < 25 %; Irritation cutanée Catégorie 2, 10 - < 25 %; Corrosion cutanée Catégorie 1B, >= 25 %; Toxicité aiguë, orale: DL 50: > 300 mg/kg Toxicité aiguë, inhalation: Aucuns connus. Toxicité aiguë, cutanée: DL 50: 2.740 mg/kg | Note B |

CLP: Règlement n° 1272/2008

Nom du produit: TEGO® Dispers 656

RUBRIQUE 4 — Premiers secours

4.1 Description des mesures de premiers secours

| | |
|---|--|
| Informations générales: | enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé |
| Inhalation: | Arrivée d'air frais, consulter un médecin en cas de malaises |
| Contact avec la Peau: | En cas de contact avec la peau, laver à l'eau et au savon. En cas de troubles: Prévoir des soins médicaux. |
| Contact oculaire: | En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau. En cas de troubles: Prévoir des soins médicaux. |
| Ingestion: | Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau. En cas de troubles: Prévoir des soins médicaux. |
| Protection individuelle des secouristes: | Aucune information disponible. |

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

| | |
|-------------------|---------------------------------|
| Symptômes: | Aucun symptôme connu à ce jour. |
| Dangers: | Aucune information disponible. |

4.3 Indication d'un besoin médical immédiat et traitement spécial requis

| | |
|--------------------|------------------------|
| Traitement: | Traiter les symptômes. |
|--------------------|------------------------|

RUBRIQUE 5 — Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés: mousse, dioxyde de carbone, poudre extinctive, pulvérisation d'eau

Moyens d'extinction inappropriés: Jet d'eau à grand débit.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange: En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de: - dioxyde et monoxyde de carbone Dans certains cas d'incendie, la présence de traces d'autres substances toxiques n'est pas exclue.

5.3 Conseils aux pompiers

Procédures spéciales de lutte contre l'incendie: Aucune mesure particulière.

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu: Appareil respiratoire autonome. Ne pas inhaler les gaz d'explosion ou de combustion.

RUBRIQUE 6 — Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence: Porter un équipement de protection individuelle.

Nom du produit: TEGO® Dispers 656

- 6.1.1 Pour les non-secouristes:** Aucune information disponible.
- 6.1.2 Pour les secouristes:** Aucune information disponible.
- 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:** Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout ni dans les eaux d'écoulement. Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol.
- 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:** Ramasser avec un produit liant (par ex. sable, Kieselguhr, liant universel). Enlever le matériau absorbé conformément aux prescriptions.
- 6.4 Référence à d'autres rubriques:** Pour d'autres informations sur la surveillance de l'exposition et l'évacuation, voir points 8 et 13.

RUBRIQUE 7 — Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Mesures techniques:** Aucune information disponible.
- Ventilation locale/totale:** Aucune information disponible.
- Conseil de manipulation en toute sécurité:** éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas inhaler les gaz/vapeurs/aérosols. Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail. Porter une protection des voies respiratoires lors de la vaporisation.
- Mesures à prendre pour éviter le contact:** Aucune information disponible.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

- Conditions d'un stockage sûr:** Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé.
- Matériaux d'emballage sûrs:** Aucune information disponible.

- 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s):** Pas d'autres recommandations.

RUBRIQUE 8 — Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle

| Désignation chimique | Type | Type d'exposition | Valeurs Limites d'Exposition | | Source |
|----------------------|--------------------|-------------------|------------------------------|---------------------|--------------------|
| acide phosphorique | STEL | | | 2 mg/m ³ | EU ELV (12 2009) |
| | TWA | | | 1 mg/m ³ | EU ELV (12 2009) |
| | TWA | | | 1 mg/m ³ | OEL (BE) (04 2014) |
| | STEL 15 minutes | | | 2 mg/m ³ | OEL (BE) (10 2018) |

Veuillez consulter la dernière édition du texte source correspondant et consulter un hygiéniste industriel ou un professionnel similaire, ou une agence locale, pour recevoir de plus amples informations.

Nom du produit: TEGO® Dispers 656
Valeurs Limites Biologiques

Aucune limite d'exposition biologique n'est indiquée pour ce ou ces composants.

Valeurs de DNEL

Remarques: Valeurs de DNEL

| Composant critique | Type | Voie d'exposition | Avertissements sanitaires | Remarques |
|--------------------|---------------------|-------------------|--|------------------------------------|
| acide phosphorique | Employés | inhalation | Locale, court terme; 2 mg/m ³ | Irritation cutanée |
| | Employés | inhalation | Locale, long terme; 1 mg/m ³ | Irritation cutanée |
| | Population générale | inhalation | Locale, long terme; 0,36 mg/m ³ | Irritation cutanée |
| | Employés | inhalation | Locale, long terme; 2,92 mg/m ³ | Toxicité à doses répétées |
| | Population générale | Yeux | effet local; | Risque moyen (pas de seuil dérivé) |
| | Population générale | Oral | Systémique, à long terme; 0,1 mg/kg | Toxicité à doses répétées |
| | Population générale | inhalation | Locale, long terme; 0,73 mg/m ³ | Toxicité à doses répétées |
| | Employés | inhalation | Systémique, à long terme; 10,7 mg/m ³ | Toxicité à doses répétées |
| | Population générale | inhalation | Systémique, à long terme; 4,57 mg/m ³ | Toxicité à doses répétées |
| | Employés | Yeux | effet local; | Risque moyen (pas de seuil dérivé) |

Valeurs de PNEC

Remarques: Il n'existe pas de valeurs PNEC.

8.2 Contrôles de l'exposition
Contrôles Techniques Appropriés:

Aucune information disponible.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle
Protection des yeux/du visage:

Lunettes de sécurité

Protection des Mains:

Informations supplémentaires: Utiliser des gants de protection répondant aux spécifications de la Directive 2016/425 (UE) et à la norme EN 374 qui en découle., Les données spécifiques aux postes de travail doivent être prises en considération séparément.

Matière: Chloroprène

Temps de pénétration: 480 min

Épaisseur du gant: 0,6 mm

Matière: Caoutchouc nitrile.

Temps de pénétration: 480 min

Épaisseur du gant: 0,1 mm

Matière: Caoutchouc fluoré

Temps de pénétration: 480 min

Épaisseur du gant: 0,7 mm

Matière: Caoutchouc butyle.

Temps de pénétration: 480 min

Épaisseur du gant: 0,3 mm

Protection de la peau et du corps:

vêtement de protection

Protection respiratoire:

S'il y a dégagement de vapeurs/aérosols : Un appareil de filtration, un filtre combiné A-P2 peuvent être utilisés à court terme.

Nom du produit: TEGO® Dispers 656

| | |
|------------------------------------|---|
| Mesures d'hygiène: | Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant chaque pause et immédiatement après toute manipulation du produit. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. |
| Contrôles environnementaux: | Les dispositions de la protection de l'environnement relatives à la limitation et à la surveillance de l'exposition de l'environnement sont à observer. |

RUBRIQUE 9 — Propriétés physiques et chimiques**9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles****Aspect**

| | |
|--|---|
| État: | liquide |
| Forme: | Liquide visqueux |
| Couleur: | Orange |
| Odeur: | Spécifique au produit |
| Seuil olfactif: | non mesuré |
| Point de congélation: | non mesuré |
| Point d'ébullition: | non mesuré |
| Inflammabilité: | non mesuré |
| Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité | |
| Limites d'explosivité - supérieure: | non mesuré |
| Limites d'explosivité - inférieure: | non mesuré |
| Point d'éclair: | 166 °C |
| Température d'auto-inflammation: | non mesuré |
| Température de décomposition: | non mesuré |
| pH: | 1,5 - 2,5 100 g/l 10 % 23 °C dans l'eau |

Viscosité

| | |
|--------------------------------|---|
| Viscosité, dynamique: | 4.500 - 6.500 mPa.s 25 °C Méthode: Brookfield |
| Viscosité, cinématique: | 4091 - 5909 mm ² /s 25 °C , Méthode: calculé |
| Durée d'écoulement: | Aucune information disponible. |

Solubilités

| | |
|--|--------------------------------|
| Solubilité dans l'eau: | Soluble |
| Solubilité (autre): | non mesuré |
| Taux de dissolution: | Aucune information disponible. |
| Coefficient de partition (n-octanol/eau): | non mesuré |

Nom du produit: TEGO® Dispers 656

| | |
|------------------------------------|--------------------------------|
| Stabilité de la dispersion: | Aucune information disponible. |
| Pression de vapeur: | non mesuré |
| Densité relative: | non mesuré |
| Densité: | 1,1 g/cm ³ 23 °C |
| Densité apparente: | Aucune information disponible. |
| Densité de vapeur relative: | non mesuré |

9.2 Autres informations

| | |
|----------------------------------|-------------------------------|
| Propriétés explosives: | non mesuré |
| Propriétés comburantes: | Non comburant |
| Propriétés pyrophoriques: | non mesuré |
| Corrosion des métaux: | Non corrosif pour les métaux. |
| Taux d'évaporation: | non mesuré |

RUBRIQUE 10 — Stabilité et réactivité

| | |
|---|--|
| 10.1 Réactivité: | voir point "Possibilité de réactions dangereuses". |
| 10.2 Stabilité chimique: | Le produit est stable sous des conditions normales. |
| 10.3 Possibilité de réactions dangereuses: | Pas de réactions dangereuses lors d'un entreposage et d'une manipulation conformes |
| 10.4 Conditions à éviter: | Aucune en cas de stockage et de manipulation corrects. |
| 10.5 Matières incompatibles: | Non connu. |
| 10.6 Produits de décomposition dangereux: | Aucune en cas de stockage et de manipulation corrects. |

RUBRIQUE 11 — Informations toxicologiques**11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008****Informations sur les voies d'exposition probables**

| | |
|------------------------------|--|
| Inhalation: | Informations sur les effets correspondants, voir ci-dessous. |
| Contact avec la Peau: | Informations sur les effets correspondants, voir ci-dessous. |
| Contact oculaire: | Informations sur les effets correspondants, voir ci-dessous. |
| Ingestion: | Informations sur les effets correspondants, voir ci-dessous. |

Toxicité aiguë (répertoire toutes les voies d'exposition possibles)**Ingestion**

| | |
|--------------------|-------------------------------------|
| Produit: | DL 50, Rat, > 2.000 mg/kg, OECD 423 |
| Composants: | |
| acide phosphorique | DL 50, Rat, > 300 mg/kg, OECD 423 |

Nom du produit: TEGO® Dispers 656

Contact avec la peau**Produit:** DL 50, ETAmél, > 5.000 mg/kg**Composants:**
acide phosphorique DL 50, Lapin, 2.740 mg/kg**Inhalation****Produit:** Aucune information disponible.**Composants:**
acide phosphorique Non toxique après exposition unique, Pas de données en raison de l'effet corrosif sur la peau, Vapeur
Non toxique après exposition unique, Pas de données en raison de l'effet corrosif sur la peau, Poussière ou brouillard**Toxicité à dose répétée****Produit:** Aucune information disponible.**Composants:**
acide phosphorique Aucune information disponible.**Corrosion ou Irritation de la Peau****Produit:** Non irritant, OECD 404, (Lapin), Non irritant**Composants:**
acide phosphorique Corrosif., Lapin, > 3,01 min - < 1 h**Blessure ou Irritation Grave des Yeux****Produit:** Non irritant, OECD 405, Lapin, Non irritant**Composants:**
acide phosphorique Risque de lésions oculaires graves.**Sensibilisation Respiratoire ou Cutanée****Produit:** Aucune information disponible.**Composants:**
acide phosphorique Aucune information disponible.**Cancérogénicité****Produit:** Aucune information disponible.**Composants:**
acide phosphorique Aucune information disponible.**Mutagénicité des Cellules Germinales**

Aucune information disponible.

In vitro**Produit:** Aucune information disponible.**Composants:**
acide phosphorique Aucune information disponible.**In vivo****Produit:** Aucune information disponible.**Composants:**
acide phosphorique Aucune information disponible.**Toxicité pour la reproduction****Produit:** Aucune information disponible.**Composants:**
acide phosphorique Aucune information disponible.**Toxicité Spécifique au Niveau de l'Organe Cible- Exposition Unique****Produit:** Aucune information disponible.**Composants:**
acide phosphorique Aucune information disponible.

Nom du produit: TEGO® Dispers 656**Toxicité Spécifique au Niveau de l'Organe Cible- Expositions répétées****Produit:** Aucune information disponible.**Composants:**

acide phosphorique Aucune information disponible.

Risque d'Aspiration**Produit:** Non classé**Composants:**

acide phosphorique Non classé

11.2 Informations sur les autres dangers**Propriétés perturbant le système endocrinien****Produit:** La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.;**Composants:**

acide phosphorique Aucune information disponible.

Autres informations**Produit:** Les propriétés représentant un risque pour la santé de ce produit ont été calculées selon le décret (CE) n° 1272/2008. Voir sous point 2 "Identification des dangers".;**RUBRIQUE 12 — Informations écologiques****12.1 Toxicité:****Risques aigus pour l'environnement aquatique:****Poisson****Produit:** Aucune information disponible.**Composants:**

acide phosphorique CL 50, Gambusia affinis, 96 h, 138 mg/l

Invertébrés Aquatiques**Produit:** CE50, Daphnia magna, 48 h, 104 mg/l OCDE 202**Composants:**acide phosphorique CE50, Daphnia magna, 48 h, > 100 mg/l OCDE 202
NOEC, Daphnia magna, 48 h, 56 mg/l OCDE 202**Toxicité pour les plantes aquatiques****Produit:** ERC50 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes), 72 h): 125,7 mg/l (OCDE 201)**Composants:**

acide phosphorique CE50 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes), 72 h): > 100 mg/l (OCDE 201)

Toxicité pour les microorganismes**Produit:** Aucune information disponible.**Composants:**acide phosphorique CE50, boue activée, 3 h, > 1.000 mg/l, OECD 209
NOEC, boue activée, 3 h, 1.000 mg/l, OECD 209

Nom du produit: TEGO® Dispers 656

Toxicité pour les organismes vivant dans le sol

Produit: Aucune information disponible.

Composants:
acide phosphorique Aucune information disponible.

Toxicité pour les organismes terrestres

Produit: Aucune information disponible.

Composants:
acide phosphorique Aucune information disponible.

Risques chroniques pour l'environnement aquatique:

Poisson

Produit: Aucune information disponible.

Composants:
acide phosphorique Aucune information disponible.

Invertébrés Aquatiques

Produit: Aucune information disponible.

Composants:
acide phosphorique Aucune information disponible.

Toxicité pour les plantes aquatiques

Produit: Aucune information disponible.

Composants:
acide phosphorique NOEC (Desmodesmus subspicatus (algues vertes), 72 h): 100 mg/l (OCDE 201)

Toxicité pour les microorganismes

Produit: Aucune information disponible.

Composants:
acide phosphorique CE50, boue activée, 3 h, > 1.000 mg/l, OECD 209
NOEC, boue activée, 3 h, 1.000 mg/l, OECD 209

Toxicité pour les organismes vivant dans le sol

Produit: Aucune information disponible.

Composants:
acide phosphorique Aucune information disponible.

Toxicité pour les organismes terrestres

Produit: Aucune information disponible.

Composants:
acide phosphorique Aucune information disponible.

12.2 Persistance et dégradabilité

Biodégradation

Produit: Le produit n'est pas biodégradable.

Composants:
acide phosphorique Aucune information disponible.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Facteur de Bioconcentration (BCF)

Produit: Aucune information disponible.

Composants:
acide phosphorique Aucune information disponible.

Coefficient de Partage n-octanol/eau (log Kow)

Nom du produit: TEGO® Dispers 656

| | |
|--------------------|------------|
| Produit: | non mesuré |
| Composants: | |
| acide phosphorique | -2 |

12.4 Mobilité dans le sol:

| | |
|--------------------|--------------------------------|
| Produit | Aucune information disponible. |
| Composants: | |
| acide phosphorique | Aucune information disponible. |

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB:

| | |
|--------------------|---|
| Produit | Aucune information disponible. |
| Composants: | |
| acide phosphorique | Substance VPVB non classée Substance PBT non classée |

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien:

| | |
|--------------------|---|
| Produit: | La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus. |
| Composants: | |
| acide phosphorique | Aucune information disponible. |

12.7 Autres effets néfastes:**Autres dangers**

| | |
|-----------------|--|
| Produit: | Le produit est classé comme étant faiblement dangereux pour l'eau (selon l'ordonnance allemande AwSV). Ne pas laisser s'écouler dans le sol, les eaux ou les égouts. |
|-----------------|--|

RUBRIQUE 13 — Considérations relatives à l'élimination**13.1 Méthodes de traitement des déchets**

| | |
|--------------------------------|--|
| Informations générales: | Aucune information disponible. |
| Méthodes d'élimination: | compte tenu de la réglementation locale en vigueur, le produit doit être transporté dans une installation d'incinération agréée |
| Emballages Contaminés: | Pour le réconditionnement ou l'élimination des emballages vides et contaminés, les preneurs doivent être informés des risques possibles. |

RUBRIQUE 14 — Informations relatives au transport**14.1 ONU/N° d'identification**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Nom du produit: TEGO® Dispers 656

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.4 Groupe d'emballage

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.5 Dangers pour l'environnement

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

RUBRIQUE 15 — Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:

UE. Directive 2012/18/UE (SEVESO III) concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses, et ses modifications: Non applicable

15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

Aucune appréciation de la sécurité de la substance n'a été effectuée pour ce produit.

Règlements internationaux

Protocole de Montréal

Non applicable

Convention de Stockholm

Non applicable

Convention de Rotterdam

Non applicable

Protocole de Kyoto

Non applicable

RUBRIQUE 16 — Autres informations

Abréviations et acronymes:

| | |
|----------------|--|
| BE/OEL: | Belgique. VLEP. Liste de valeurs limites d'exposition aux agents chimiques, Titre 1er relatif aux agents chimiques du livre VI du code du bien-être au travail, dans sa version modifiée |
| ECTLV: | UE. Valeurs limites d'exposition indicatives des directives 91/322/CEE, 2000/39/CE, 2006/15/CE, 2009/161/UE, 2017/164/UE, dans leur version modifiée |
| BE/OEL / STEL: | Valeur Courte Durée |
| BE/OEL / TWA: | Valeur Limite de Moyenne d'Exposition |
| ECTLV / STEL: | Limite d'exposition de courte durée (STEL) : |
| ECTLV / TWA: | Moyenne pondérée dans le temps (TWA) : |

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique

Nom du produit: TEGO® Dispers 656

pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; EIGA - Association européenne des gaz industriels; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TECI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

Notes:

| | |
|--------|---|
| Note B | Certaines substances (acides, bases, etc.) sont mises sur le marché en solutions aqueuses à des concentrations diverses et ces solutions nécessitent dès lors une classification et un étiquetage différents, car les dangers qu'elles présentent varient en fonction de la concentration. Dans la troisième partie, les entrées accompagnées de la note B ont une dénomination générale du type "acide nitrique...%". Dans ces cas-là, le fournisseur doit indiquer sur l'étiquette la concentration de la solution en pourcentage. Sauf indication contraire, le pourcentage de concentration est toujours sur la base d'un calcul poids/poids. |
|--------|---|

Principales références de la littérature et sources de données: Aucune information disponible.

Informations de formation: Les spécifications légales nationales pour l'instruction des salariés sont à observer.

Informations de révision Les modifications par rapport à la dernière version sont mises en évidence en marge. Cette version remplace toutes les éditions précédentes.

Nom du produit: TEGO® Dispers 656

Avis de non-responsabilité:

Exclusion de responsabilité Cette information et tout autre conseil technique sont basés sur notre connaissance et notre expérience actuelles. Toutefois, ils n'entraînent aucune responsabilité contractuelle ou légale de notre part, y inclus pour ce qui concerne les droits de propriété intellectuelle des tiers, notamment les droits sur les brevets. En particulier, aucune garantie contractuelle ou légale, qu'elle soit expresse ou implicite, y inclus sur les caractéristiques du produit, n'est donnée ni ne saura être déduite. Nous nous réservons le droit d'effectuer toute modification, afin de tenir compte des évolutions technologiques ou des développements futurs. Le client n'est exonéré de son obligation de réaliser des contrôles approfondis et des essais des produits reçus. Les performances du produit ici décrites doivent être vérifiées par des essais, qui devront être réalisés par des experts qualifiés sous la seule responsabilité du client. La référence à des dénominations commerciales utilisées par des sociétés tierces ne constitue pas une recommandation et n'implique pas que des produits similaires ne peuvent pas être utilisés.